

# À Lyon, les Halles Bocuse menacées de fermeture en raison d'une sécurité incendie inquiétante

Par [Antoine Sillières](#) et [Justin Boche](#)

Publié il y a 5 heures



Menée par des représentants de la ville, de la préfecture et des pompiers, la visite du 29 juin avait abouti à un «avis défavorable à la poursuite d'exploitation d'un établissement recevant du public». [Wikimedia/Arnaud25](#)

**Après une première alerte il y a 9 mois, la préfecture du Rhône a relancé la ville de Lyon concernant des défaillances importantes dans la sécurité incendie des Halles Bocuse, institution gastronomique locale qui accueille un million de visiteurs par an.**

*Le Figaro Lyon*

Une alarme incendie qui ne fonctionne pas en sous-sol, un plan d'intervention inexistant et une évacuation «difficile voire impossible». L'avis préfectoral rendu le 29 juin dernier concernant la sécurité incendie des Halles Paul Bocuse est alarmant pour le million de visiteurs qui viennent découvrir ce temple de la gastronomie lyonnaise chaque année. Neuf mois plus tard, elle n'a pourtant donné lieu à aucune correction de la part de la mairie, selon une information de Tribune de Lyon confirmé au *Figaro*. Un nouveau courrier préfectoral daté du 26 mars, que nous avons pu consulter, renouvelle ainsi les demandes et réitère la menace de fermeture.

Menée par des représentants de la ville, de la préfecture et des pompiers, la visite du 29 juin avait abouti à un «avis défavorable à la poursuite d'exploitation d'un établissement recevant du public», émis par la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique. «Des dysfonctionnements importants ont été identifiés dans cet établissement, et plus particulièrement en ce qui concerne les fumées produites par les cellules», rappelle la lettre du 26 mars. Précisément listées, ces anomalies ont fait l'objet de 18 prescriptions de corrections, selon nos informations.

## «Évacuation difficile»

Des prescriptions adressées à la mairie de Lyon en tant qu'autorité détentrice du pouvoir de police administrative spéciale en matière d'ERP (établissement recevant du public). «Ces prescriptions sont d'autant plus importantes que la configuration des lieux en cas d'incendie favorise la propagation rapide du feu et l'absence de dispositif de secours rend l'évacuation du public et des personnels difficiles voire impossible dans certaines zones», insistait le courrier du 20 juillet que nous avons pu consulter. La préfecture demandait la réalisation d'un diagnostic de sécurité et la nomination d'un responsable de sécurité incendie dans les trois mois.

Neuf mois plus tard, aucune de deux n'est effective selon les services de l'État. L'adjoint à la sécurité, Mohamed Chichi (EELV), destinataire des courriers, assure qu'un bureau a été mandaté pour produire le diagnostic de sécurité, mais «il tarde à nous le transmettre». «On nous a dit que tout était en cours mais qu'il y a une inertie administrative», confirme au Figaro Claude Polidori, proutident des Halles Bocuse, à la suite d'un entretien avec les services techniques de la ville ce samedi. Il ajoute que chacun des 56 commerçants est à jour concernant le respect de ses propres normes incendie.

La mairie de Lyon oppose avoir transmis des éléments à l'automne, levant plusieurs prescriptions, notamment sur la nomination du responsable de la sécurité. «Le 21 novembre 2023, un procès-verbal émis par la commission de sécurité a maintenu un avis défavorable, mais il est à noter que le délai initial de trois mois ne fut pas reconduit, précise Mohamed Chihi au Figaro. Les services municipaux ont néanmoins poursuivi leurs efforts pour remédier rapidement aux exigences restantes de la commission de sécurité». L'entourage du maire maintient que le dossier a rapidement été instruit, «toutes les mesures correctives sont en cours de traitement» et pointe une «volonté de nuire de la préfecture». «C'est l'occasion pour le maire de montrer que face à un État déconnecté il ne laisse pas faire», poursuit un proche.



L'adjoint à la sécurité, Mohamed Chichi (EELV), destinataire des courriers, assure qu'un bureau a été mandaté pour produire le diagnostic de sécurité, mais «il tarde à nous le transmettre». *Wikimedia/Benoît Prieur*

## Un nouveau délai

*«Parce que nous ne transigeons pas avec la sécurité des usagers et des commerçants des Halles, nos équipes ont immédiatement entamé toutes les démarches nécessaires afin de pouvoir répondre au plus vite au constat de la commission de la sécurité, a réagi le maire de Lyon, Grégory Doucet, par voie de communiqué. L'attachement historique des Lyonnaises et Lyonnais à ce lieu, vitrine de notre art de vivre nécessite un travail professionnel et rigoureux entre nos institutions. Dans notre ville, personne ne comprendrait cette volonté de nuire au patrimoine de chacune et chacun». Et de déplorer «l'absence de volonté d'échange de l'État avec la Ville de Lyon».*

Côté préfecture, on fait observer la patience consentie sur ce dossier particulier tandis que le délai initial était fixé à trois mois. Un mois de plus a été accordé concernant la nomination du responsable incendie, deux pour le diagnostic. *«Mais on ne peut pas faire d'exception par rapport à d'autres établissements non plus, note l'entourage de la préfète du Rhône, Fabienne Buccio. Nous demandons d'avoir des éléments qui nous donnent des perspectives».* Dans sa lettre du 26 mars, la préfecture renouvelle la menace d'une possible fermeture. Et appelle à *«faire régulariser en urgence la situation de cet établissement qui présente toujours un danger*

*pour la sécurité du public accueilli*». Un battage dont se serait bien passé le prouident des Halles, alors que l'heure du renouvellement de la concession approche. Les déclarations d'amour du maire lui donneront au moins un peu de baume au cœur.

## La rédaction vous conseille

- **«L'abaissement de la vitesse a permis de réduire le nombre d'accidents» : à Lyon, les écologistes vantent le passage à 30 km/h en ville**
- **Les cadres de LR ont choisi leur candidat pour prendre la mairie de Lyon aux écologistes**
- **Lyon : les Halles du Grand Hôtel-Dieu mettent la clé sous la porte**

## Sujets

Paul Bocuse

Marché